

La Marine royale du Canada (Réserve).—Des divisions navales de la Réserve sont établies dans les centres suivants:

Saint-Jean (T.-N.), <i>Cabot</i>	Windsor (Ont.), <i>Hunter</i>
Cornerbrook (T.-N.), <i>Caribou</i>	London (Ont.), <i>Prevost</i>
Charlottetown (Î.-du-P.-É.), <i>Queen-Charlotte</i>	Port-Arthur (Ont.), <i>Griffon</i>
Halifax (N.-É.), <i>Scotian</i>	Winnipeg (Man.), <i>Chippawa</i>
Saint-Jean (N.-B.), <i>Brunswick</i>	Regina (Sask.), <i>Oučen</i>
Québec (P.Q.), <i>Montcalm</i>	Saskatoon (Sask.), <i>Umicorn</i>
Montréal (P.Q.) <i>Donnacona</i>	Calgary (Alb.), <i>Tecumseh</i>
Toronto (Ont.), <i>York</i>	Edmonton (Alb.), <i>Nonsuch</i>
Ottawa (Ont.), <i>Carleton</i>	Vancouver (C.-B.), <i>Discovery</i>
Kingston (Ont.), <i>Cataragui</i>	Victoria (C.-B.), <i>Malahat</i>
Hamilton (Ont.), <i>Star</i>	Prince-Rupert (C.-B.), <i>Chatham</i>

Chaque division, commandée par un officier de la Réserve, est chargée de l'instruction spécialisée de l'une des différentes activités navales: tir d'artillerie, défense des ports, aéronautique, communications, etc. Des officiers et matelots de la Marine royale du Canada font fonction d'instructeurs. Vingt-deux divisions navales sont groupées dans la Réserve et placées sous la direction du Commandant des divisions navales à Hamilton (Ont.). C'est au centre d'instruction des Grands lacs qu'ont eu lieu, en 1954, les cours de formation des recrues de la Réserve; deux bateaux gardiens de barrage, deux escorteurs côtiers et des vaisseaux plus petits étaient en service pendant cette période; leur port d'attache était Hamilton. Les vedettes à moteur *Fairmile*, affectées aux divisions des Grands lacs, ainsi que trois petits dragueurs de mines utilisés par les divisions côtières ont aussi rendu de grands services pendant l'entraînement. En 1953 et 1954, des escadrilles d'aviation navale ont été formées à Toronto et Kingston (Ont.) et à Victoria (C.-B.).

Divisions universitaires d'instruction navale.—Le programme des divisions universitaires d'instruction navale est conçu de façon à faire des étudiants canadiens de bons officiers subalternes pour les forces régulières et les forces de réserve de la Marine royale du Canada. La Marine a établi à cette fin vingt-deux divisions dont les effectifs se recrutent parmi les étudiants de 35 universités et collèges; elles comptaient 818 cadets au 30 juin 1955. La période d'instruction est de trois ans. Les cadets doivent achever trois périodes d'entraînement d'hiver, deux d'été ainsi que certains cours spéciaux. En 1954, 15 cadets des divisions universitaires d'instruction navale ont obtenu leur brevet d'officiers des forces navales régulières et 113 de Réserve.

Corps royal canadien des cadets de la Marine.—Le C.R.C.C.M. comprenait, au 30 juin 1954, 136 corps autorisés, placés sous le patronage de la Ligue navale du Canada, et administrés, formés et dirigés par la Marine royale du Canada. En été 1955, 22 cadets ont subi leur entraînement à bord du *Magnificent*, en deux croisières séparées. En juin, quatorze cadets se sont embarqués sur l'*Iroquois* pour une croisière d'entraînement. Une fanfare de 22 cadets du C.R.C.C.M., *Terra Nova*, de St-Jean (T.-N.), a passé l'été au centre d'instruction des Grands lacs, à Hamilton (Ont.). Environ 280 officiers et 3,220 cadets ont suivi les cours des établissements de la Marine et des camps du Corps royal canadien des cadets de la Marine. Au 31 août 1955, l'effectif total des officiers et cadets du Corps royal canadien des cadets de la Marine se chiffrait par 9,978.

Sous-section 2.—L'Armée canadienne

Organisation.—Le quartier général de l'Armée à Ottawa, comprenant la Division de l'état-major général, la Division de l'adjutant général et la Division du quartier-maître général, est chargé de l'élaboration des programmes d'administration et de formation de l'Active et de la Réserve de l'Armée de terre. Les quartiers généraux régionaux dirigent les relations avec le public, les corps de cadets, le service des informations militaires, les services de l'aumônerie militaire, de la prévôté et autres. Les cinq régions et sept secteurs militaires sont situés comme suit:

<u>Régions</u>	<u>Quartiers généraux</u>	<u>Secteurs et quartiers généraux</u>
Région militaire de l'Est.....	Halifax (N.-É.).....	1° Secteur du Nouveau-Brunswick, Fredericton (N.-B.)
		2° Secteur de Terre-Neuve, Saint-Jean (T.-N.)